

CONSEIL D'ETAT

Section du Contentieux
1, place du Palais-Royal
75100 PARIS CEDEX 01

Tél : 01 40 20 80 66
Fax : 01 40 20 88 83

Paris, le 17/06/2021

Monsieur IBANEZ Daniel
ROUTE LA VILLE
73800 Les MolletteS

Notre réf : N° 441240

(à rappeler dans toutes correspondances)

Monsieur Daniel IBANEZ c/ MINISTERE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Affaire suivie par : Mme Sarrazin

COMMUNICATION D'UN MOYEN D'ORDRE PUBLIC

Lettre recommandée avec avis de réception

Monsieur,

En application de l'article R. 611-7 du code de justice administrative, je vous informe que la décision qui sera prise dans cette affaire est susceptible d'être fondée sur un moyen d'ordre public relevé d'office tiré de ce que le Premier ministre était incompétent pour édicter les dispositions de l'article 1er du décret du 27 décembre 2019 relatives aux modalités d'élaboration et d'approbation des chartes d'engagements des utilisateurs.

Vous pouvez présenter vos observations sur ce moyen, dans le délai de 15 jours.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président,
Le greffier en chef de la 3ème chambre

Elsa Sarrazin